

Une projection qui crée de la houle sur l'estacade

CAPBRETON Face aux pressions, un documentaire sur la surpêche qui devait être diffusé au cinéma Le Rio a été déprogrammé. Les marins pêcheurs y voyaient une provocation

Arnauld Bernard
et Christine Lamaison
a.bernard@sudouest.fr

La projection de « La Bataille de la ressource », documentaire de la chaîne Seasons, devait avoir lieu le 20 avril, au cinéma de Capbreton, Le Rio. La séance devait être précédée des interventions de la présidente de l'association Bloom, Claire Nouvian, et de celle de Sea Sheperd France, Lamya Essemli. Après la projection, l'association devait présenter la situation des principales espèces commerciales dans le golfe de Gascogne, en se basant sur les diagnostics du Conseil international pour l'exploration de la mer (Ciem). Une soirée autour de la problématique de la surpêche et de la politique des quotas, qui, finalement, n'aura pas lieu, ses organisateurs décidant d'annuler.

Le président de l'Association de défense des ressources marines (ADRM) a été contacté cette semaine par une personne des services de renseignements, lui conseillant vivement d'annuler la soirée de projection, « à cause des menaces que font peser les marins pêcheurs sur l'événement ».

Dans le même temps, la gérante du cinéma Le Rio a reçu plusieurs appels dans la semaine, dont un de la mairie de Capbreton : « Compte tenu de l'intention de manifester de certaines personnes devant le cinéma, qui sont prêtes à en venir aux mains, il conviendrait d'annuler la projection ».

Alerté par « plusieurs sources »
Pour Patrick Laclède, le maire de Capbreton, personne n'a « obligé » l'association à annuler la projection : « Il n'y a eu aucune pression de la mairie pour déprogrammer ce film. Nous avons seulement alerté le cinéma d'informations qui



« La Bataille de la ressource », bien documenté, met face à face les tenants d'une pêche raisonnée et durable et ceux qui défendent l'activité économique avant tout. ARCHIVES J.-D. CHOPIN / « S. O. »

nous sont remontées de plusieurs sources, des pêcheurs locaux, mais aussi d'un courrier du Comité régional de la pêche maritime, qui nous disait que le monde de la pêche des Landes, du Pays basque et jusqu'à Arcachon était très remonté et se mobiliserait pour faire entendre son point de vue, lors de la projection de ce film. »

Et le maire d'ajouter, au regard des travaux en cours au centre de Capbreton : « Je me suis retrouvé donc face à un risque majeur lié à l'ordre public, dans un secteur en pleine phase de travaux, qui n'est pas adapté à un regroupement de personnes. Je me suis donc permis d'alerter la gérante du cinéma des risques que cela pouvait entraîner. Je ne connais pas l'association, ni Philippe Garcia (son porte-parole, NDLR) et je n'ai rien contre lui. Ce film a été déprogrammé et pour

moi, c'est une sage décision. »

L'association ADRM, qui, d'après Philippe Garcia, avait déjà essuyé un refus de projeter ce film pendant les Journées du gouff, dénonce une nouvelle tentative d'intimidation.

Pour les pêcheurs professionnels, cette projection, organisée à Capbreton, dans un contexte économique de pêche rendu difficile, notamment avec les menaces que font peser le Brexit sur la profession, était vécue comme une véritable provocation.

« Un contexte tendu »

Patrick Lafargue, représentant, entre autres, des pêcheurs capbretonnais, explique à son tour qu'il n'a jamais souhaité interdire la projection, tout en mettant en garde les organisateurs : « Nous avons envoyé des mails à la mairie de Capbreton, mais aussi à d'autres communes,

où devaient avoir lieu des conférences ; non pas pour demander d'annuler la projection, pour ce qui concerne Capbreton, mais pour alerter d'un contexte particulier. Il existe, en effet, un contexte tendu entre Philippe Garcia, son association et les pêcheurs professionnels, avec des procédures en cours devant la justice. Ce sont des pêcheurs qui en ont ras le bol du combat juridique et médiatique qu'il mène contre la pêche professionnelle. Ils vivent cette projection, dans le fief de la pêche professionnelle locale, comme une provocation. Ils souhaitent manifester leur ras-le-bol en se mobilisant, afin qu'il n'y ait pas qu'un discours à charge, et ils ont la volonté de défendre une profession qui vit un contexte difficile. »

L'association, qui ne compte pas en rester là, n'a pas programmé d'autres séances pour l'instant.

ON EN
PARLE

Nouvelle manifestation des salariés de l'Udaf, cet après-midi

MONT-DE-MARSAN La tension est palpable, depuis plusieurs mois, à l'Udaf (Union départementale des associations familiales) des Landes, où arrêts maladie et démissions se succèdent. Après plusieurs manifestations, à l'automne dernier, pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail et l'absence de dialogue avec la direction, les salariés ont décidé de se mobiliser une nouvelle fois aujourd'hui. Ils se réuniront à 16 h 45, devant les locaux de l'association, à Mont-de-Marsan, avant de se rendre à la préfecture, où ils ont obtenu un rendez-vous avec le préfet, Frédéric Veaux.

Les travaux se poursuivent sur l'A 63

LANDES La bretelle de sortie du diffuseur numéro 9 de l'A 63 sera fermée dans le sens Bayonne - Dax, à partir de jeudi, 20 h 30, et jusqu'au 6 mai, 20 h 30. Ces dates peuvent être modifiées en fonction des aléas météorologiques. Les usagers en provenance de Bayonne et à destination de Dax devront emprunter la sortie 10, ensuite reprendre l'autoroute en direction de Bayonne, puis emprunter la bretelle de sortie du diffuseur 9 en direction de Dax.

Deux journées pour se mettre dans le bain

DAX Aujourd'hui et demain, à l'Institut du thermalisme de Dax, se déroulent les Journées du thermalisme, ponctuées de conférences concernant les métiers de la filière thermique, le marché du travail local, les formations sur le territoire, les conditions d'exercice des métiers du thermalisme, etc. Demain, entre 9 h 30 et 11 heures, il sera possible de visiter le centre de production de boue thermique, le fameux péloïde de Dax. Plus d'informations sur grand-dax.fr

Atlantisud s'invite au Conseil départemental

BUDGET Hier, la première partie du vote du budget n'a pas laissé l'opposition sans voix

Le dossier Bien vieillir, avec la création de la Semop (Société d'économie mixte à opération unique), dans laquelle le Département est co-actionnaire avec La Poste, n'a pas été voté à l'unanimité hier matin, salle Henri-Lavielle, à Mont-de-Marsan. Pour ce premier gros dossier de la session budgétaire du Conseil départemental, l'opposition a fait entendre sa voix, à travers celle de Muriel Crozes (Couleurs Landes) d'abord, regrettant que les collectivités et EPCI n'aient pas été invités à travailler sur ce projet. « C'est dommage ». Mais aussi par rapport au financement, « vous avez an-



Lionel Camblanne a repris les débats concernant Atlantisud.

PHOTO ARCHIVES I. LOUVIER / « S. O. »

noncé la participation des EPCI et des collectivités, mais ils n'ont pas été prévenus. La plupart des CCAS et CIAS ont déjà voté leurs budgets », a-t-elle relevé, alors que Chantal Gonthier s'interrogeait sur ce qui

faisait monter le forfait par mois à un coût de 100 euros. Paul Carrère, rapporteur du projet socialiste, a fait valoir que les CCAS et CIAS avaient été intégrés à la réflexion.

« Divergence de point de vue »

Mathieu Ara s'est attaqué au Village Alzheimer qui sort de terre à Dax. « Nous avons une divergence de point de vue depuis le départ. En coût par place, ce projet est deux fois plus cher qu'une place en Ehpad. On aurait pu penser à des accueils de jour, à mettre en place de petites structures et non 120 personnes à Dax, ce qui risque de poser des problèmes de mobilité pour leur famille. » Avec force, Paul Carrère a répondu : « Dax, même si c'est un peu loin de Mont-de-Marsan ou de Morcenx, c'est quand même assez simple d'y aller. » « Nous sommes dans notre rôle en

proposant des choses différentes, a repris Mathieu Ara, c'est pour cela que nous nous abstenons. »

Un combat de chiffres

Lorsqu'est arrivée l'heure du vote de la solidarité territoriale, au volet de la participation aux syndicats mixtes, Lionel Camblanne (Couleurs Landes) a enfoncé d'un coup de pied la porte laissée à demi ouverte sur la zone Atlantisud, à Saint-Geours-de-Mareme. « Je vais revenir sur Atlantisud. En réalité, nous soulignons quelques errements », a-t-il démarré, estimant que le nombre d'emplois promis n'était pas là. « Monsieur Delpuech a dit en Conseil communautaire de Macs (Mareme Adour Côte sud) que 8 hectares avaient été vendus à Atlantisud en 2018. Ça, c'est ce que vous aimeriez », a lancé Lionel Camblanne. « Décidément,

M. Camblanne a un problème avec les chiffres, l'a repris son opposant visé, Jean-Luc Delpuech. Le 12 octobre 2018, lors du syndicat mixte, nous avons adopté le compte-rendu d'activité 2017 à l'unanimité. En tout, 150 hectares avaient été réalisés, soit pas loin de la moitié. » Visiblement agacé, Dominique Coutière, grand argentier du Département, a sifflé l'arrêt du débat. « Je ne comprends rien, c'est un investissement sur la durée, si on n'avait pas fait des choses, on ne serait pas prêts pour accueillir des entreprises, monter des projets. Ça ne se vend pas aussi vite que prévu au départ, c'est un fait. On a été prévoyants, si on ne l'avait pas fait, qu'est-ce que vous auriez dit ? » Avant de conclure sèchement : « Ce sont des chicayes inutiles. » L'opposition a voté contre.

Claire Burckel